

# ACTION URGENTE

## HONDURAS. LIBÉRATION DE PRISONNIERS D'OPINION

Les huit défenseurs du fleuve Guapinol ont été libérés sans condition en février 2022. Le 24 février, le tribunal de Trujillo a ordonné la libération de six défenseurs du fleuve Guapinol – José Daniel Márquez, Kelvin Alejandro Romero, José Abelino Cedillo, Porfirio Sorto Cedillo, Ewer Alexander Cedillo et Orbin Nahún Hernández – qui étaient restés en prison à la suite d'une résolution en leur faveur de la Cour suprême de Justice le 10 février. Arnol Javier Alemán et Jeremías Martínez Díaz avaient été acquittés et immédiatement relâchés le 9 février 2022.

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Le 24 février 2022, le tribunal de Trujillo a ordonné la libération de six défenseurs du fleuve Guapinol : José Daniel Márquez, Kelvin Alejandro Romero, José Abelino Cedillo, Porfirio Sorto Cedillo, Ewer Alexander Cedillo et Orbin Nahún Hernández. Ils avaient été déclarés coupables de privation illégale de liberté et de dégradations aggravées contre un entrepreneur de la compagnie minière Inversiones Los Pinares (ILP), et de dégradations simples et aggravées au préjudice d'ILP le 9 février 2022. Ces six prisonniers d'opinion ont été détenus à tort pendant deux ans et demi.

Seuls deux des huit membres du Comité municipal pour la défense des biens communs et publics (CMDBCP) ont été acquittés et remis en liberté immédiatement le 9 février. Le lendemain, le 10 février, la chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice du Honduras a publié deux résolutions prononcées en faveur des huit défenseurs, en lien avec deux recours en *amparo* déposés en 2020 et 2021, pour des atteintes aux droits de la défense et des irrégularités liées à leur détention provisoire. À la suite de ces résolutions, le 24 février 2022, le tribunal de Trujillo a ordonné la libération des six défenseurs du fleuve Guapinol encore en détention, qui ont été libérés le jour même.

Nous pensons que la campagne publique en faveur des huit défenseurs du fleuve Guapinol, dont les appels envoyés par les membres d'Amnesty International, a contribué à ces développements positifs. Après leur libération, les personnes qui les ont accompagnés ont vivement remercié Amnesty International pour son soutien.

**PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : membres du Comité municipal de défense des biens publics et communs (ils)**

**CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 3/22**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :**

<https://www.amnesty.org/fr/documents/amr37/5252/2022/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

